

Le Groupe Urbanisme Architecture de l'UCL (R. Lemaire, J. P. Blondel, P. Laconte) a été créé en novembre 1968, avec pour mission la conception du Plan directeur de Louvain-la-Neuve et sa coordination architecturale. J. Remy a été le conseiller du Groupe UA pour les aspects sociologiques et a assuré sa mise à jour en 1993.

Jean Remy est hélas décédé peu après la finalisation l'ouvrage, qui restera sa dernière publication et un témoignage de son œuvre riche et multiple.

L'ouvrage *Louvain-la-Neuve à la croisée des chemins* est en vente au prix de **30 EUR** ttc à **INFORVILLE** Galerie des Halles, Place de l'Université 1, 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve. Tél. 010/47 47 47.

Ce prix inclut **un exemplaire gratuit** de *La recherche de la qualité environnementale et urbaine. Le cas de Louvain-la-Neuve*, éd. CERTU, Lyon 2009, que le présent ouvrage complète.

L'ouvrage est également disponible en vente, aux mêmes conditions, à la librairie **Bookshop CIVA**, Rue de l'Ermitage 55, 1050 Ixelles. Tél. 02/642 24 50.

Le livre peut être commandé directement aux **Éditions Academia/L'Harmattan**, mais **sans le livre gratuit *La recherche de la qualité environnementale et urbaine***.
Version papier : 30 EUR ; version numérique : 23,99 EUR.

=> <https://www.editions-academia.be/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=64996>

Louvain-la-Neuve à la croisée des chemins

Pierre LACONTE et Jean REMY

Préface par Alain BOURDIN

Avant-propos par Marcel CROCHET



Louvain-la-Neuve
à la croisée des chemins

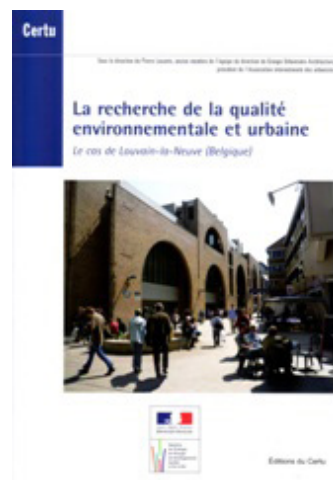
Pierre LACONTE et Jean REMY

Préface par Alain BOURDIN
Avant-propos par Marcel CROCHET



academia
L'Harmattan

+



Éditions du CERTU

academia
L'Harmattan

Sommaire

Avant-propos

Recteur Marcel CROCHET, directeur de la collection «Acteurs pour l'Université»

Préface

Alain BOURDIN, École d'Urbanisme de Paris

Le Groupe Urbanisme Architecture vu de l'intérieur

Pierre LACONTE

Le projet d'aménagement et d'urbanisme sous différentes facettes

Pierre LACONTE

La planification intégrée d'ensemble du domaine universitaire

Pierre LACONTE

Le Groupe UA vu de l'extérieur

Jean REMY

La suppression du Groupe UA par l'UCL et la fidélité au plan directeur

Jean REMY

Album d'exemples emblématiques d'architecture et d'urbanisme

Contributions extérieures

Raymond Lemaire et les étapes de sa carrière

Claudine HOUBART

Louvain-la-Neuve : la ville historique comme référence – Un cas unique

Piet LOMBAERDE

À la base du développement raisonné de Louvain-la-Neuve, le droit d'emphytéose

Nicolas BERNARD

Développements résidentiels dans le cadre du projet Athena-Lauzelle

Nicolas CORDIER (en dialogue avec Nicolas Bernard et les auteurs)

Note annexe : statut juridique des constructions, *Jean REMY*

Conclusion générale

Pierre LACONTE et Jean REMY

Le plan directeur, que le Groupe Urbanisme Architecture (Groupe UA) a conçu au moment de la création de Louvain-la-Neuve, reste, un demi-siècle plus tard, le cadre du développement de la ville universitaire.

La personnalité de Raymond Lemaire joua un rôle décisif dans l'orientation culturaliste du projet, c'est-à-dire la référence à l'histoire urbaine et le respect du site.

Le Groupe Urbanisme Architecture a notamment mis l'accent sur la dimension humaine de l'aire urbaine centrale : priorité à la circulation piétonne, préservation de la qualité de l'air et de l'eau, absence de carburants fossiles pour le chauffage, abondance d'espaces publics arborés, séparation de la propriété du sol et celle des bâtiments. Toutefois, divers investissements prévus vont faire passer Louvain-la-Neuve à un nouveau stade de « maturité urbaine », d'où le titre.

Dans la mise en œuvre du projet, l'UCL a joué un rôle d'opérateur de synthèses, faisant converger des initiatives et des financements divers, tant privés que publics. Ces convergences devaient permettre à l'UCL de réaliser un projet pour lequel l'opérateur n'avait que des moyens limités, même s'il avait investi beaucoup sur la conception de l'ensemble.

Ainsi tout l'égouttage du site et le lac, bassin de retenue à niveau variable, fut financé par les subventions aux parcs industriels d'intérêt national. De même le développement urbain du site par des cessions d'emphytéose fut la réponse à une loi visant à empêcher un tel développement.

Le site universitaire est devenu un espace convoité. Le moment est dangereux. Il faut se montrer sélectif parmi les opportunités qui se présentent. Ce discernement est indispensable si l'on veut garder le cap et poursuivre l'oeuvre dont le Groupe UA a donné l'impulsion primordiale.

Cet ouvrage complète l'ouvrage *La recherche de la qualité environnementale et urbaine : le cas de Louvain-la-Neuve (Belgique)*, éditions du CERTU, Lyon 2009, auquel ont contribué les mêmes auteurs.

